Procès Verbal Assemblée générale du 02 février 2025

ORDRE DU JOUR

1/ Rapport moral du président
2/ Etats des comptes
3/ Les cartes de pêche
4/ Les alevinages
5/ Les manifestations
6/ Le patrimoine
7/Actions et projets 2024/2025
8/ La règlementation 2025
9/ Cellule garderie
10/ Budget prévisionnel 2025
11/ Intervention des invités
12/ Questions diverses

PROCES VERBAL

1/ Rapport moral du Président

Bonjour à toutes et à tous,

Bienvenue à notre assemblée générale.

Association Agréée de Pêche et de la Protection du Milieu Aquatique de Belfort-Bavilliers
19 rue d'Argiésans – 90800 Bavilliers
Tél : 06.86.37.92.12
Courriel : aappma.ladoucesavoureuse@gmail.com

La tradition voudrait que l'on se souhaite les vœux pour la nouvelle année durant le mois de janvier, mais faute de salle pour vous accueillir, cela sera fait aujourd'hui, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2025, à vos familles et surtout une très belle année halieutique au bord de l'eau.

Avant d'aborder l'ordre du jour, je voudrais tout particulièrement remercier mon bureau, mon conseil d'administration pour leur investissement sans faille encore cette année. Je remercie également tous les bénévoles qui nous accompagnent, qui œuvrent chaque jour pour faire vivre notre association."

Votre présence à cette assemblée générale est essentielle pour la vie de notre association. C'est grâce à votre participation active que nous pouvons mener à bien nos projets."

Merci à chacun d'entre vous de contribuer à son développement.

Nous tenons à excuser l'absence de M. Serge Philemon, le président de la fédération de pêche du Territoire de Belfort, M. Florian Bouquet, président du conseil départemental, qui, malgré tout leur intérêt pour notre association, sont empêchés de nous rejoindre en raison d'autres événements."

Je tiens tout particulièrement à remercier Madame le Maire, Anne-Sophie Peureux-Demangelle, pour l'honneur qu'elle nous fait en étant présente parmi nous aujourd'hui."

Un grand merci à mon ami, Michel Zumkeller, député honoraire, pour sa présence,

Je tiens à saluer la présence de Patrick Didier et Peggy Dal Gobbo, représentant de l'Office Municipal des Sports de Belfort.

Notre pisciculteur, Thierry Beaume,

L'année 2024 a été riche en réalisations pour notre association. Grâce à l'engagement de nos bénévoles et au soutien de nos partenaires, nous avons pu mener à bien de nombreux projets en faveur de la préservation de nos lots de pêche et de la promotion du loisir pêche.

L'année 2024 a été marquée par un investissement soutenu dans l'entretien de nos milieux aquatiques. Nous avons ainsi mené à bien de nombreux travaux, notamment :

- **Des opérations de préparation à l'ouverture de la pêche :** Le traditionnel entretien des berges et des accès aux postes de pêche a été réalisé sur une belle partie de nos parcours, afin d'accueillir les pêcheurs dans les meilleures conditions pour l'ouverture de la truite..
- **Un entretien régulier de nos lots de pêche :** Tout au long de l'année, nous avons poursuivi nos efforts pour maintenir la qualité de nos différents secteurs de pêche, en effectuant des travaux d'élagage, de débroussaillage et de sécurisation des accès.
- **Des interventions d'urgence :** Face à la fuite sur l'étang Adam survenue en plein été, nous avons réagi rapidement pour limiter les pertes en eau et préserver la qualité de ce milieu.
- **Un chantier d'envergure :** La vidange de l'étang Machard, un projet attendu depuis 2017, a enfin vu le jour. Cette opération majeure a permis de procéder à un nettoyage complet de l'étang et à l'installation d'un nouveau moine, garantissant ainsi une meilleure gestion des niveaux d'eau et une amélioration de la qualité de ce milieu.

L'année 2024 a également été rythmée par un calendrier riche en événements, témoignant de la vitalité de notre association et de son attractivité :

- **Des compétitions pour tous les goûts :** Les deux journées truites ont attiré de nombreux pêcheurs en quête de sensations fortes, tout comme les enduros carpe à l'étang des forges qui ont mis à l'épreuve l'endurance et la technique des carpistes.
- **Des événements fédérateurs :** La fête de la pêche du 2 juin à Lachapelle sous chaux a été un moment privilégié pour partager notre passion avec le grand public malgré un déluge de pluie, tandis que l'accueil des championnats de France Vétéran sur l'étang des Forges a placé notre association sur la scène nationale. Les concours au coup organisés par le SPCB et son président Bernard Thomann ont également contribué à animer la saison ou encore la remise de la médaille du bénévolat à Henry Menelon pour ses 43 années de garde pêche, d'investissement, de fidélité à notre structure.
- **Un succès financier :** Le loto de fin d'année a connu un succès retentissant, générant plus de 5000€ de bénéfices. Ces fonds vont nous permettre de financer de nouveaux projets pour l'amélioration de nos milieux aquatiques et le développement de nos activités."

Parallèlement à nos actions de gestion et d'animation,

Nous avons poursuivi notre engagement en faveur de la sensibilisation à la pêche et à la protection de l'environnement, notamment à travers notre Atelier Pêche Nature. Ce programme, qui rencontre un vif succès auprès des enfants, vise à leur faire découvrir les joies de la pêche tout en leur inculquant les principes du respect de la nature. Grâce au soutien de la mairie de Belfort (1300€) et du département (1000€), nous avons pu acquérir du matériel pédagogique de qualité, permettant ainsi d'enrichir nos séances et d'offrir aux jeunes une expérience encore plus enrichissante. Cette reconnaissance de nos collectivités est une véritable incitation à poursuivre nos efforts en matière d'éducation à l'environnement."

Ces jeunes pêcheurs en herbe sont nos futurs ambassadeurs de la protection de la nature. C'est pourquoi nous continuerons à investir dans des actions de sensibilisation pour les générations à venir."

L'augmentation du nombre d'adhérents en 2024 est une excellente nouvelle ! Cela témoigne de la vitalité de notre association et de son attractivité.

Cette augmentation est un signe encourageant, mais il ne faut pas s'y arrêter. Il est essentiel d'analyser les raisons de cette augmentation et de maintenir nos actions pour pérenniser cette dynamique positive.

Nous vous rappelons le lancement de notre bulletin d'information bimensuel, **"Pêche Info" depuis début 2024** ! Ce nouveau service a été conçu pour vous tenir informés de toute l'actualité de notre association : événements, projets, conseils de pêche, informations pratiques... sans oublier notre site internet avec toutes les informations nécessaires. C'est pour cela qu'il faut bien renseigner votre adresse mail lorsque vous renouveler votre carte de pêche.

2024 nous a permis d'envoyer 3 nouveaux gardes en formation afin qu'ils soient assermentés et agrées, mais malheureusement ces nouveaux gardes ne sont toujours pas agréés suite à un retard inadmissible des services de la DDT. Ce qui met à mal nos missions de surveillance et de protection des milieux aquatiques.

Comme et chaque année on se répète, on parle de la problématique du cormoran et rien n'avance.

Les cormorans continuent de causer d'importants dégâts sur nos rivières et nos étangs. Malheureusement, nous sommes toujours dans l'attente d'une autorisation de régulation car un texte

du ministère n'est toujours pas redescendu dans les préfectures afin que le préfet puisse déterminer les quotas de tirs de régulation.

Sans oublier les attaques contre la pêche au vif par les défenseurs de la cause animale et je dirai même de ces associations extrémistes. Je ne m'y attarderais pas car c'est un sujet qui me met très vite en colère. Je vous invite à rester solidaire entre vous, avec nous et maintenir la pression contre ces animalistes, car après la pêche au vif, ils s'attaqueront à la pêche en général.

Vous aurez l'occasion de le voir lors de la présentation des finances par notre trésorier, notre situation financière solide nous donne les moyens d'envisager l'avenir avec ambition et de développer de nouveaux projets au service de nos adhérents et de la pêche.

Je souhaite une nouvelle fois remercier mon bureau, mon conseil d'administration pour leur investissement, leur engagement et leur dévouement, et vous chers adhérents pour votre fidélité car grâce à vous nous avons et nous pouvons accomplir de grandes choses.

2/ Etat des comptes

Messieurs Olivier LAZZARIS et Mathieu GERARDIN de la commission de contrôle des comptes pour l'année 2024 se sont réunis le 14 janvier 2025 en présence de Messieurs Nicolas JARDOT et Philippe PELTIER respectivement président et trésorier et les membres du comité directeur.

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à la vérification de toutes les pièces de recettes et de dépenses et de leurs correspondances dans les écritures comptables.
Les soldes de trésorerie: Crédit mutuel ont été également contrôlés et ce sont avérés exactes.
De ce fait, l'étude de la comptabilité n'apporte aucune observation particulière.

Situation de la trésorerie	
Situation de la trésorerie au 31/12/24	
C/C Eurocompte Asso:	5 844,39 €
CMDP Livret Bleu:	49 861,81 €
Caisse:	206,86 €
Total de €:	55 913,06 €

La commission propose à l'assemblée de donner quitus au trésorier et le félicite et le remercie pour les parfaites tenues des comptes.

Le président demande à l'assemblée 2 volontaires pour être vérificateurs aux comptes pour l'année 2025 : Olivier LAZZARIS et Matthieu GERARDIN sont volontaires.

L'assemblée approuve à l'unanimité les vérificateurs aux comptes pour l'année 2025.

Le Président demande à l'assemblée d'approuver la comptabilité de l'année 2024 et remercie fortement Philippe Peltier pour cette lourde tâche.

L'assemblée approuve à l'unanimité la comptabilité.

3/ Les cartes de pêche

Evolutions financières des ventes cartes de pêche

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Membres actifs	960	947	909	927	993	1 012	1 070
Produits vendus	1 965	1 833	1 945	1 786	1 913	2 283	2 308
Recettes AAPPMA	27 121	25 949	26 256	25 019	26 575	33 587	36 565
Alevinages	34 388	29 028	31 129	29 781	33 097	29 791	42 603
Ratios recettes cartes de pêche alevinage	+27 %	+12 %	+ 19 %	+ 19 %	+ 24,54 %	- 11,30 %	+ 16,51 %

En 2023, le ratio de -11,3% correspondait à l'achat du poisson lors de la vidange du Malsaucy

Tarifs cartes de pêche 2025

MONTANT DE LA CARTE DE PECHE EN 2025

Carte Personne Majeure	**86,00 €**
Part AAPPMA	**22,10 €**
Carte Interfédérale EHGO	**112,00 €**
Part AAPPMA	**22,10 €**
Carte Personne Mineure	**26,00 €**
Part AAPPMA	**8,00 €**
Carte Découverte -12 ans	**7,00 €**
Part AAPPMA	**3,00 €**
Carte Découverte Femme	**41,00 €**
Part AAPPMA	**12,00 €**
Carte Journalière	**14,20 €**
Part AAPPMA	**5,00 €**
Carte Hebdomadaire	**36,00 €**
Part AAPPMA	**10,00 €**

Association Agréée de Pêche et de la Protection du Milieu Aquatique de Belfort-Bavilliers
19 rue d'Argiésans – 90800 Bavilliers
Tél : 06.86.37.92.12
Courriel : aappma.ladoucesavoureuse@gmail.com

Le Président souligne la quote-part qui reviens à l'AAPPMA sur le prix des cartes de pêche et précise qu'il faut vendre beaucoup de cartes pour avoir de la trésorerie afin de concrétiser toutes les actions décidées ce jour.

Evolution des ventes année 2024									
	Ventes 2018	Ventes 2019	Ventes 2020	Ventes 2021	Ventes 2022	Ventes 2023	Ventes 2024	écart % membres actifs	écarts en nbres produits
Cartes EHGO	518	493	426	470	558	545	583	6,97 %	38
Carte Promo Femme	42	48	40	51	49	53	50	-5,66 %	-3
CPMA majeure	293	292	295	262	223	225	237	5,33 %	12
CPMA autonme			19	25	24	20	34	70,00 %	14
CPMA mineure	107	114	129	119	139	169	166	-1,77 %	-3
CPMA journalière	520	445	527	436	431	495	506	2,22 %	11
CPMA hebdomadaire	40	22	25	32	37	53	57	7,55 %	4
Carte enfant Promo	212	197	233	182	203	210	183	-12,55 %	-27
Options									
vignette EHGO	6	5	13	3	4	6	2	-66,67 %	-4
Nuit mineur	25	25	11	12	18	29	23	-20,69 %	-6
Nuit Majeur	136	122	142	123	148	174	190	9,20 %	16
Carpodrome majeur	39	47	61	52	52	52	54	3,85 %	2
Carpodrome mineur	8	10	11	13	8	14	10	-20,57 %	-4
Carpodrome journée	16	13	13	6	19	28	20	- 28,57 %	-8
Carnassier mineur						16	31	93,75 %	15
Carnassier majeur						154	123	-20,13 %	-31
Carnassier jour						40	32	-20 %	-8
Total options	230	222	251	209	249	507	483	-4,73 %	-24
Membres actifs	960	947	909	927	993	1012	1 070	5,73 %	58
Total cartes de pêche	1732	1611	1694	1577	1664	1 770	1 816	2,60 %	46
Total cartes de pêche +options	1962	1833	1945	1786	1913	2 283	2 308	1,095 %	25

4/ Les alevinages

Patrick CARLINET présente les alevinages effectués en détaillant les quantités et le prix global.

Budget global => 38 183,90 € pour 4 610 KG
Poissons Blanc => 14 503 € pour 2 500 KG
Carnassier => 16 723,70 € pour 1 010 KG
Truites => 6 957 ,20 € pour 1 100 KG

- **RÉALISÉ CE JOUR:**
  => 3206 kg pour 25449€
- **RESTE À DÉVERSER AU PRINTEMPS**
  => 2044 kg pour 17154€
  Gardons sur tous les plans d'eau
  Truites pour l'ouverture dans les rivières et les plans d'eau.
- **RETOUR SUR LA VIDANGE DU MARCHARD:**
  =>628 kg de carpes
  =>125kg de gardons

=>46KG de sandres
=>8kg de brochets
=> 18 silures dont 3 de + de 2 m
Au total 5250kg pour 42603€

2025 prévisionnel			
	poids	coût	% en coût
poissons blanc	3210	18998,95	45%
carnassiers	930	16519,76	39%
truites	1110	7084,30	17%
Total	5250	42603,01	100%
prix moyen au KG		8,11	

5/ Les manifestations

L'ATELIER PECHE NATURE :

En 2024, 5 séances sur des journées entières ont eu lieu avec des pêches au coup, en carpodrome, des séances de montages et au réservoir carnassier.
L'AAPPMA a été sollicitée à plusieurs reprises pour des animations pêche pour faire découvrir la pêche à des enfants mais aussi des adultes.
Malheureusement, nous n'avons pas pu les animer.
Nous recherchons des bénévoles pour nous épauler lors de ces animations.
Un grand merci au Conseil Départemental avec l'attribution d'une subvention de 1 000 € et de la Ville de Belfort avec une subvention de 1 300 € pour continuer d'investir dans du matériel de pêche.

En 2024 :

- Festivitas à Mulhouse
- Participation à j'aime la Nature propre
- Enduro Carpes 72h et 48h à l'étang des Forges (mai et septembre 2024)
- L'Atelier Pêche Nature d'avril à septembre
- La fête de la pêche au domaine des Ayeux (juin 2024)
- 2 journées truites en février et octobre et Championnat de France Vétéran
- Des concours au carpodrome et étang des Forges (juillet 2024)
- Loto pêche décembre 2024

En 2025 :

- Reprise de l'Atelier Pêche Nature de mai à septembre, une journée entière par mois sera proposée
- Championnat de France carpes du 09 au 13 avril 2025
- Concours Carpodrome (prêt SPCB) 11 et 12 avril – 11 et 12 octobre
- Challenge Jean-Paul Djerba 5ème édition
  Enduro carpes 72 heures Étang des Forges du 06 au 09 juin 2025
- Fête de la pêche le 01 juin 2025 étang des Forges organisé par le FDAAPPMA
- Concours coup étang des Forges 13 juillet et 26 octobre 2025 (prêt SPCB)
- Enduro carpes 48 heures Étang des Forges du 12 au 14 septembre 2025
- 2 journées truites le dimanche 23 février et 12 octobre 2025
- Loto pêche à Audincourt les 31 octobre et 1er novembre 2025
- Demande de la fédération Suisse pour compétition pêche au coup aux Forges le week end du 18/19 octobre: carte obligatoire avec présence d'un garde de l'AAPPMA

7/ Le patrimoine

Nicolas Jardot détaille les actions réalisés en 2024 et le programme pour 2025

Ce qui a été réalisé:

- Nettoyage et entretien rivières de janvier à mars 2024
- Entretien Emprunt 9 (réservoir carnassier)
- Travaux de tontes et élagages sur les plans d'eau plusieurs fois dans l'année
- Nettoyage des buses du Rhôme Gauthier à plusieurs reprises
- Installation de 2 panneaux solaires supplémentaires et remplacement des batteries Lithium
- Réparation d'une fuite sur l'étang Adam
- Réparation de plusieurs pontons pêche à l'étang des Forges
- Vidange et installation d'un moine sur l'étang Machard
- Mise en place d'un surpresseur pour l'alimentation en eau du chalet Lechir
-

Programme pour l'année 2025:

  - L'entretien de nos rivières en vue de l'ouverture de la truite (8 / 15 février - 1er mars)
  - Pose de 3 panneaux de règlementation et d'interdiction de pêche à l'étang des Forges
  - Etude de faisabilité de 3 postes de pêche sur le plateau de l'étang Adam, avec pour objectif l'installation des carpistes à fleur d'eau, (coût financier en cours ainsi que les matériaux à utilisés)
  - Agrandissement de 2 à 3 pontons de pêche en collaboration avec le Grand Belfort pour l'étang des Forges
  - Entretien régulier de nos lots de pêche
  - Réparation d'une fuite sur l'étang Lechir
  - Entretien de l'ensemble du parking étang Gauthier
  - Création d'une avancée de toit côté plateforme sur le chalet de l'étang Lechir.
  - Agrandissement de la cuisine du chalet Lechir

❖ Merci à la Mairie de Belfort et le Grand Belfort pour l'entretien et le nettoyage de l'étang des Forges

8/ La règlementation 2025

Attention date d'ouverture du sandre consulter l'arrêté préfectoral permanent (1er juin 2025)

- **Plans d'eau:**
  Ne pas oublier de consulter la réglementation affichée sur les plans d'eau.
  - **Tous les étangs:** Rappel: le montage du bas de ligne en tresse pour la pêche à la carpe est interdit + **le Magic Twing**

9/ La cellule garderie

2024 en quelques chiffres
Une mission de service public importante mais très difficile avec certain pêcheur.

Plusieurs gardes ont arrêté cette mission qui porte le nombre de gardes pour l'association à 6
3 nouveaux gardes sont en cours d'assermentations depuis début 2024, **merci la DDT !**

Nouveauté 2025: Les gardes pêche auront l'appui des gardes champêtres du Grand Belfort sur les communes partenaires ainsi que du groupement de la Gendarmerie. Les conventions sont en cours de signature par notre Fédération de pêche.

- 280 c'est le nombre d'heures de contrôle réalisé en 2024
- 848 c'est le nombre de pêcheurs contrôlés
- 6 gardes pêche assermentés pour exercer les contrôles 2024
- 7 infractions constatées, 2 verbalisations, 5 avertissements écrits, (pour rappel : 1 Procès-verbal au procureur depuis 2023 toujours en attente)
- Enfin nous tenons à vous rappeler que les membres du conseil d'administration sur présentation d'un justificatif sont habilités à exercer des vérifications de carte de pêche.
- Toutes autorités compétentes sont habilitées à contrôler les pêcheurs.
- Merci de votre attention.

10/ Budget prévisionnel

Prévisionnel 2025

Dépenses d'exploitation	Prévision 2025
Impôts et taxes	5 655
Garderie	400
Frais de fonctionnement	3 300
Entretien	6000
Communication	1 328
Cartes de pêche (convention)	600
Manifestations	11 500
Achats matériels	10 000
Frais de réunion + AG	600
Alevinages	42 603
Cartes de pêche réglées par AAPPMA	9 300
Total charges d'exploitation	91286
Résultat perte	
Total général	91 286

Produits d'exploitation	Prévision 2025
Cartes de pêche internet	39 300
Manifestations	20 050
Autres subventions fédérales	950
Subventions fédérales	24 000
Remboursement baux	2 100
Subventions publiques	5 200
Intérêts bancaires	1 250
Transaction infraction	400
Produits exceptionnels	
Total produits d'exploitation	93 250
Résultat Bénéfice	1 964
Total général	93 250

11/ Interventions des invités

Mme Le Maire de Lachapelle sous Chaux prend la parole et remercie l'association pour sa bonne gestion du domaine des Ayeux. C'est une association qui anime toute l'année le loisir pêche.
Elle revient sur les travaux effectués par la commune le long de l'étang Rouillon. Elle propose également de possibles activités avec les enfants de la commune si l'AAPPMA est d'accord.
C'est très important pour un maire de savoir que cet énorme domaine qu'est les étangs des Ayeux, d'avoir des bénévoles toute l'année qui entretiennent et embellisse cet écrin de nature et de biodiversité. Merci à son Président et ses bénévoles pour toutes ces actions.

M. Le député honoraire prend la parole pour saluer le travail formidable effectué par l'association. Il souligne également l'importance de la défense de l'environnement avec une association de terrain, loin des politiques bureaucrates. Vous êtes la plus grande association de pêche de notre merveilleux Territoire de Belfort. Vous êtes les garants et les sentinelles de nos cours d'eaux. Merci à vous pour tout ce que vous accomplissez. Une belle association avec 2 anciens présidents qui sont encore là et son nouveau jeune président qui permet à cette merveilleuse structure d'avancer avec de nouvelles idées. Bravo à tous.

Thierry Beaume salue l'amitié entre la pisciculture et l'AAPPMA. Il apporte son soutien sur la problématique du cormoran et sera toujours aux côtés de ces bénévoles.

Patrick Didier, membre de l'OMS, annonce qu'au niveau de l'office, l'AAPPMA représente une part importante au niveau de son adhésion. Il salue le travail effectué tout au long de l'année. L'OMS apporte son soutien au possible via mise à disposition de matériel, mini bus…
Bravo à vous tous pour le développement du loisir pêche.

12/ Questions diverses

Question est posée sur la fenêtre de capture du brochet. Le président indique qu'il faut des surfaces d'eau plus importante et que la décision émane de la fédération départementale vers la préfecture. Patrick Carlinet précise également la difficulté d'appliquer strictement la réglementation.

Question est posée concernant l'étang du Chenois. Après 2 ans assec, il est difficile actuellement de le remettre en eau. Le président indique qu'il faut refaire une demande de remise en eau auprès des services de la préfecture.

La pêche de nuit est autorisée sur l'ensemble du canal du Rhône au Rhin sur l'ensemble du territoire.

Une question est soulevée concernant l'étang Bellerive, la convention est en cours avec le Grand Belfort au niveau de la Fédération.

Une question est posée par rapport à la possibilité de nuit à l'étang Gauthier : le président répond que la convention avec la Fédération ne le permet pas.

Le Président, après avoir demandé à l'assemblée s'il y avait d'autres demandes de clore cette assemblée et remercie l'ensemble des pêcheurs qui ont fait le déplacement et les invitent au verre de l'amitié.

Séance débutée à : 9H20

Séance clôturée à : 11H00

Le Président
Nicolas JARDOT

Association Agréée de Pêche et de la Protection du Milieu Aquatique de Belfort-Bavilliers
19 rue d'Argiésans – 90800 Bavilliers
Tél : 06.86.37.92.12
Courriel : aappma.ladoucesavoureuse@gmail.com